

Secrétariats généraux communs

Bilan

Le ministère de l'agriculture et de l'alimentation a contribué à hauteur de 431 ETPT aux secrétariats généraux communs départementaux, d'Ile-de-France et d'Outre-mer, à raison de 208 ETPT du programme 215 et de 223 ETPT du programme 206.

Au titre des agents sur lettres de mission, 6 agents restent en décembre sur lettre de mission, alors que 16 agents étaient identifiés en juillet dernier. **[En attente de retour de la DMAT sur les départements ciblés]**

A noter, le programme de travail de la mission inter inspections des DDI programme une évaluation de l'organisation et du fonctionnement des SGC au second semestre 2022, 18 mois après leur création

Appui

Un plan d'action et de soutien pour les SGC a été élaboré courant octobre par la DMAT après concertation des SGCD, des services soutenus et des ministères de l'OTE. Il est constitué de 10 axes :

- Consolidation et appui du réseau des SGC en confortant le déploiement des référents de proximité dans les DDI avec un objectif de couverture effective intégrale pour janvier 2022. Au 1er octobre, au regard des remontées dont disposait le SG du MAA suite à l'enquête des IGAPS, on peut estimer une centaine le nombre de référents de proximité mis en place. Selon la DMAT, 80% des DDI bénéficiaient d'un référent de proximité à temps complet ou incomplet début décembre 2021 (soit en DDI, soit en préfecture)
- Au titre des RH, renforcer les moyens en contractuels et les SIDSIC en gestion 2021. A moyen terme, développer des requêtes RH sur le périmètre ATE pour les personnes habilitées, converger vers les accès partagés aux SIRH, conduire une revue des processus RH
- Au titre des SIC, achever notamment l'équipement des agents du périmètre ATE en matériel et fournir un appui via la DNUM
- Au titre des SI (hors SIRH), mise en place d'un système commun de la comptabilisation et d'indemnisation des jours de télétravail et d'harmonisation de saisine des formulaires d'entretien professionnel
- Pour la gestion du 354, unification des dépenses sur le bloc1 des dépenses départementales
- Autres axes : prise en charge des UD Direccte, faciliter les regroupements immobiliers via notamment le plan de relance, déployer la carte agent ministérielle, valorisation et visibilité des SGC, accompagner et former les SGC.

Les DRAAF se sont fortement mobilisées en 2021 et continueront, en 2022, à appuyer les SGC par la formation aux outils (Odissée, RenoirH, Agorha) et procédures RH (recrutement de contractuels notamment) et préparation des mobilités. Les DRAAF ne semblent toutefois pas désireuses de voir l'administration centrale se substituer à elle

Pour renforcer, l'adhérence aux pratiques ministérielles, le groupement des SGC nouvellement constitué sera associé aux séminaires des SG DRAAF et de façon croisée, le MAA intervient aux différents séminaires des SGC au regard des orientations de gestion RH et budgétaire ministérielles.